UNION NATIONALE DES SYNDICATS
DE L'EDUCATION
NATIONALE

263, RUE DE PARIS CASE 549 – 93515 MONTREUIL CEDEX

FEDERATION DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET
DE LA CULTURE

Montreuil, le 3 juin 2025

Madame Élisabeth Borne
Ministre de l'Éducation nationale, de
la jeunesse et des sports
110, rue de Grenelle
75007 PARIS

Objet : refus de transmettre l'enquête sociale SSFE pour l'année 2024-2025

Madame la Ministre,

Cette année il est demandé au service social en faveur des élèves de remplir un nouvel outil, une enquête sociale qui comprend deux parties : l'accompagnement social individuel (ASI) et l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC). Un des objectifs du ministère est d'élaborer, à partir de cette enquête, des politiques sociales éducatives.

Or, à la suite des Assises de la santé scolaire, force est de constater que les réponses apportées par votre ministère ne sont pas à la hauteur des besoins réels des élèves, des familles et des attentes des personnels sociaux. Pourtant ces Assises auraient dû être un moment pour répondre à la crise des métiers médicaux et sociaux : attractivité du métier, recrutement avec des créations de postes, revalorisation salariale, formations, conditions de travail, reconnaissance du métier au sein de l'Éducation nationale.

Au lieu de cela, les mesures annoncées restent floues notamment concernant une intervention dans le premier degré des personnels médicaux et sociaux à moyens constants, ce qui signifie des redéploiements de postes. La CGT Éduc'action est fermement opposée à ce choix politique et revendique depuis de nombreuses années un service social dans le premier degré avec des créations de postes répondant aux besoins.

Par ailleurs, la mise en place des pôles départementaux pilotés par les DASEN réunissant les quatre CT avec la création d'un poste de CT PsyEn santé mentale et, l'élaboration d'une circulaire globale sur les missions des quatre métiers, est une remise en cause de la spécificité de nos missions et d'un fonctionnement national. Chaque département devra alors gérer la pénurie des personnels et sera amené à faire des choix qui ne répondront pas à ce qu'on est en droit d'attendre en termes de prévention, d'accompagnement social, de protection de l'enfance, etc.

Enfin, vous avez annoncé le 14 mai des moyens supplémentaires en 2026 pour le service social. Or, votre gouvernement souhaite faire des coupes budgétaires supplémentaires de quarante milliards d'euros pour le PLF 2026. Comment comptez-vous donc appliquer cette mesure au vu de votre politique d'austérité qui ne cesse de casser le service public de l'Éducation nationale ?

Dans ce contexte, l'enquête sociale ne sera pas un outil sur lequel le ministère pourra s'appuyer afin de cibler les besoins des élèves, de garantir leur mieux-être et de contribuer à leur réussite des élèves. Comment mener des actions collectives dans le cadre de prévention ou intervenir dans le premier degré lorsqu'on exerce sur cinq établissements ? Ou comment prendre en compte les besoins des établissements en réseau (dépourvus de la présence du service social) toujours en plus grand nombre ?

Nous rappelons que, pour la CGT Éduc'action, il est plus que jamais urgent de mettre en place une véritable politique publique, à la hauteur des besoins réels des élèves et des familles. Face à l'aggravation des inégalités sociales et scolaires, et aux difficultés croissantes que rencontrent de nombreux élèves – précarité, isolement, fractures territoriales – il est impératif d'investir massivement dans l'Éducation nationale, notamment par la création de postes, y compris dans le premier degré. Il est également urgent de répondre aux attentes légitimes des personnels, tant en matière d'amélioration des conditions de travail que de revalorisation salariale. Sans moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux, l'école publique ne pourra pleinement assurer ses missions d'émancipation et d'égalité.

En raison du contexte actuel et des mesures annoncées lors des Assises de la santé scolaire, les assistant·es et les conseiller·ères techniques de service social ne transmettront pas les données de l'enquête sociale pour l'année 2024-2025.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

Michaël MARCILLOUX
Co-Secrétaire Général
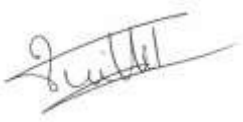
Isabelle VUILLET
Co-secrétaire générale